

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 36 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 15
Trois mois 8

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Doit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

14 Décembre 1874.

LA CHAMBRE.

Séance du 14 décembre 1874.

L'ordre du jour appelait la première déli-
bération sur la proposition de M. le pasteur
Pressensé, relative à la liberté des réunions
pour la célébration d'un culte religieux
quelconque.

Faisons d'abord remarquer que cette pro-
position n'est pas aussi désintéressée qu'elle
le paraît au premier abord. Et il est plus
que probable que M. de Pressensé n'en eût
jamais eu l'idée, s'il n'en avait éprouvé un
besoin personnel. On ignore assez générale-
ment que ce pasteur a fondé à Paris une
petite église indépendante et de l'Etat et de
toutes les confessions protestantes, et qui,
par conséquent, tombait sous le coup des
lois qui régissent les réunions publiques ordi-
naires.

Cette situation était donc fort dangereuse.
Chaque matin, M. de Pressensé tremblait
pour sa fondation. Mais comment en assu-
rer l'existence ? Demander qu'on reconnût
le culte Pressensé eût évoqué le souvenir
bouffon de l'Eglise de Châtel et eût fait rire.
Or, l'honorable pasteur, ne voulant mourir
ni sous le coup du rire ni sous le coup de la
loi, a eu l'heureuse inspiration de deman-
der, au nom de la conscience, qu'on étendît
la liberté des cultes à toutes les sectes
nées ou à naître. De là le projet en discus-
sion.

C'est M. Alfred Giraud qui le premier
s'est levé pour combattre cette proposition
fondée sur une des plus grossières et des
plus dangereuses erreurs contemporaines.

Mais l'orateur, au lieu de s'attaquer à
cette erreur fondamentale, s'est borné à
nous montrer les dangers que l'adoption
d'un tel projet pourrait faire courir à la paix
et à la morale publique, car, sous prétexte

de religion, il se formera des réunions qui
auront tout des clubs, excepté le nom.

M. de Pressensé n'a pas suivi M. Giraud
sur ce terrain. Il a pensé qu'il arriverait plus
sûrement et plus facilement à son but en
nous jouant un vieil air sur la liberté de
conscience.

Inutile de vous le répéter, on ne l'entend
que trop.

Cela commence à la réforme, s'affaiblit
au dix-septième siècle, grossit au dix-hui-
tième, et éclate à la révolution française.
C'est à partir de ce moment que la cons-
cience humaine se montre dans toute sa li-
berté. Aussi M. le pasteur, étendant les bras
et invoquant les saints du calendrier con-
ventionnel, se prend-il à bénir, avec des
larmes dans la voix, cette révolution qui a
arraché l'âme au joug de la foi.

Il nous eût été agréable d'entendre M. de
Pressensé ou tout autre nous énumérer les
fruits produits par cette liberté depuis le
dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, et
nous prouver que liberté de conscience est
synonyme de liberté de la conscience.

Mais M. le pasteur n'a eu garde d'entrer
dans cette voie, car sous le mot sonore, pré-
tentieux et orgueilleux de liberté de cons-
cience il eût trouvé l'esclavage, l'oblitéra-
tion, la corruption et la mort de la cons-
cience. Il eût vu cette conscience étouffant
sous le sophisme, le scepticisme et toutes les
passions déchainées. Il eût vu, jetant un re-
gard sur notre société, que demander la li-
berté de conscience c'est demander la li-
berté d'une chose qui n'existe plus et qui se
meurt précisément des libertés qu'on a pri-
sées contre elle.

C'est ce qu'a fait ressortir M. Brunet dans
un discours qui eût mérité un tout autre ac-
cueil, et qui prouvait très-bien, à l'encontre
des complaisances gouvernementales, que le
projet ne saurait obtenir la faveur d'une se-
conde lecture.

M. Brunet a eu hier, comme toutes les
fois qu'il prend la parole, la gloire de con-
fesser Jésus-Christ et de présenter le catholi-
cisme comme seul capable de guérir l'Europe
en proie aux plus horribles déchirements et

abaissments, depuis qu'elle a répudié la vé-
rité et qu'elle ne gravite plus autour de la
chaire du pêcheur de Galilée.

A cette gloire, M. Brunet a ajouté celle
d'être moqué par les esprits forts de la dé-
mocratie radicale. Quelques-uns de ces mes-
sieurs ont beaucoup ri quand l'orateur a
tracé le sombre tableau de la persécution
qui sévit contre nous dans les principa-
les contrées du monde ; il est vrai de dire
que c'était moins des souffrances des victi-
mes que de la mollesse des bourreaux qu'ils
riaient.

M. Chesnelong, en quelques paroles élo-
quentes, demande à l'Assemblée de ne pas
passer à une seconde délibération ; mais
grâce à l'intervention favorable de M. de Cu-
mont, qui a déclaré accepter le projet en
principe, l'Assemblée ne s'est point rendue
aux raisons de l'honorable député des Bas-
ses-Pyrénées. Elle a décidé à une im-
mense majorité qu'elle passera à une seconde
délibération.

Séance du 12 décembre.

Jamais la journée n'aura été plus pauvre
qu'aujourd'hui. Ce n'était vraiment pas la
peine d'être venu à Versailles.

Rien à la séance ; elle a duré un quart
d'heure à peine : le temps d'ajourner les quel-
ques projets plus ou moins importants qui
figuraient à l'ordre du jour.

Rien dans les couloirs. A peine parlait-on
de l'ordonnance — probable — de non-lieu
qui terminera, aujourd'hui ou lundi, l'in-
struction contre les bonapartistes. Ce n'est
pas à dire que l'affaire soit finie pour cela.

Quand l'instruction judiciaire sera close
commencera l'instruction parlementaire, et
l'avortement de celle-là grossira d'autant
celle-ci. D'après ce que j'entends, ce sera
une affaire.

Chronique générale.

La commission relative à l'examen des
actes du gouvernement de la Défense natio-
nale a tenu une réunion samedi.

On dit que le rapport de M. Perrot sur les
opérations de l'armée de l'Est a tout particu-
lièrement attiré son attention.

* *

M. Corne, en prenant possession du fau-
teuil de la présidence du centre gauche, a
prononcé un discours dans lequel, après
avoir remercié ses collègues de l'honneur
qu'ils lui avaient fait, il a déclaré « vouloir
se maintenir dans la ligne de conduite
que lui traçent de vieilles opinions libéra-
les. »

Il a ajouté qu'en face de la crise qui ap-
proche, le centre gauche maintient comme
seule solution possible la proposition de
M. Casimir Périer.

Selon lui, la France doit contracter un
mariage de raison avec la République.

Toutefois, il reconnaît qu'il y a encore
beaucoup à faire pour faire passer la Répu-
blique dans nos mœurs.

* *

Le centre droit s'est occupé de la loi sur
les cadres.

Il a émis le vœu que la commission de
l'armée et le gouvernement fassent tous leurs
efforts pour se mettre d'accord, et a mis à
son ordre du jour d'aujourd'hui lundi la loi
relative à la liberté de l'enseignement supé-
rieur.

* *

On lit dans la Liberté :

Le bruit que le général Ducrot pourrait
bien être prochainement appelé au ministère
de la guerre prend de la consistance.

La retraite de M. le général de Cissey et
l'entrée de M. le général Ducrot au mi-
nistère pourraient être tout naturellement
amenées par la discussion de la loi des ca-
dres.

M. le général de Cissey est, en effet, en
désaccord avec la commission de l'armée
sur la question du nombre de compagnies
que doit comprendre chaque bataillon, tan-
dis que M. le général Ducrot est pleinement

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN DRAME EN MER

(Suite.)

Ce jour fortuné était un lundi. Jusqu'au
lendemain, la brise qui s'était fixée à l'est ne
perdit rien de sa force, mais la mer était
devenue effrayante. Chaque lame arrivant
de l'arrière, bruyante, impétueuse, mena-
çait d'engloutir la chétive baleinière au-des-
sus de laquelle passait à chaque instant un
épais nuage d'écume. Pour qu'elle surnageât
plus facilement, la pauvre embarcation, on
l'avait débarrassée de tous les objets en fer
dont elle était pourvue, et un homme était
constamment occupé à rejeter l'eau qu'elle
embarquait de tous côtés. C'est qu'il y avait de
quoi frémir lorsqu'elle disparaissait sous ce
niveau bouillonnant où l'impulsion du vent
lui faisait défaut ; mais, elle s'élevait toujours
du fond de l'abîme, légère comme le liège

emplumé que chasse la raquette, pour se-
couer fièrement sa blanche voile au sommet
de la montagne humide qui venait de se
ruer sur elle.

Pendant ce temps, les poumons dessé-
chés, le gosier en feu, en proie aux douleurs
les plus aiguës, nos pêcheurs rongeaient,
dévoraient tout ce qui était à leur portée,
jusqu'à leurs vêtements et au cuir de leurs
souliers, ramolli par l'eau.

Ils auraient du attérir le jeudi soir, si le
vent n'eût rien perdu de sa vigueur ; mais,
ce ne fut que le lendemain, vers le milieu de
la journée, que la Nouvelle-Zélande s'offrit
à leurs regards. Avec quels transports de
joie ils la saluèrent, cette terre ! Ils riaient
d'un rire hébété ! et pleuraient, ressemblant
à des cadavres que ferait mouvoir la puis-
sance du magnétisme. Là, leur disait l'espé-
rance, là est le terme de vos maux, et ils ne
savaient pas que bien souvent l'espérance
se retranche comme les oracles derrière une
ironique ambiguïté, qu'elle n'est jamais à
court de sophismes, dût-elle appeler la mort
le terme de toutes les souffrances !

Quoi qu'il en soit, à la vue de ce rivage
tant désiré, Mathurin, atteint d'un redou-
blement de dévotion, promit des messes en
actions de grâces et un *ex voto* à la chapelle
de la Madone de son pays. Pierre jura qu'il
se vengerait sur le dos des baleines, et que,
pour oublier ce qu'il venait de souffrir, il
mangerait en huit jours tout le profit du
voyage.

Ils arrivèrent bientôt en présence de petits
mornes assis sur de noirs rochers et cou-
ronnés de touffes buissonneuses coupées çà
et là par quelques arbres rabougris. Dans
toute autre position, l'aspect de cette côte
aride et nue, de cette nature âpre et désolée
les eût attristés ; mais imaginez-vous des
damnés entrevoyant le séjour des bienheu-
reux. Cette terre leur parut un Eldorado.
Quelle ne fut donc pas leur stupeur lorsque,
plus rapprochés de la côte, ils reconnurent
qu'entre elle et eux se dressait une barrière
infranchissable, un mur de rescifs contre
lequel les lames se heurtaient avec une fu-
reur inouïe. Quel est l'homme qui ne s'ar-
rête, ne recule épouvanté, s'il en est temps

encore, en apercevant tout-à-coup devant
lui un précipice. S'orienter de manière à
longer le rivage fut donc le premier mouve-
ment de nos baleiniers, mais en vain cher-
chèrent-ils des yeux une passe ; ils ne virent
partout que de l'écume. Comment faire ce-
pendant ? Le soleil venait de disparaître
derrière les montagnes, et le ciel, se char-
geant d'épais nuages, semblait présager une
nuit des plus orageuses. Il y avait une
semaine qu'à pareille heure ils avaient quitté
leur navire, et ils n'avaient ni bu ni mangé
depuis cinq jours ; après avoir tant souffert,
il ne leur restait plus qu'à mourir.

— Mais amis, dit le lieutenant d'une voix
si faible qu'on le devina plutôt qu'on ne
l'entendit, nous n'avons que deux partis à
prendre : nous laisser mourir en dérivant
ou... Il n'acheva pas, mais étendit son bras
vers les rescifs en jetant un regard terne, un
regard de mourant sur ses compagnons.
Ceux-ci inclinèrent la tête sans répondre,
comme des patients qui attendent le coup
de grâce.

Au même instant la baleinière, laissant

d'accord avec la commission sur cette même question.

D'autre part, on annonce que les explications de M. de Cissej à la commission de l'armée auraient produit bon effet et qu'un accord est probable. La deuxième délibération sur la loi des cadres viendrait la semaine prochaine.

Les généraux Saussier, d'Aurelles de Paladines, Letellier-Valazé se sont prononcés en faveur du projet de réorganisation de l'armée présenté par M. de Cissej ; ils le trouvent plus pratique et plus expéditif.

On dit que les membres de l'ancienne majorité de la commission relative à la liberté de l'enseignement supérieur ont l'intention de retarder le plus possible la deuxième lecture du projet de loi.

Si nous en croyons le *Temps*, cette commission examinerait de nouveau, à l'occasion de certains amendements, la question de la collation des grades, et comme la majorité a été déplacée par suite de quelques mutations, la commission se prononcerait contre les facultés libres. Cela retarderait la deuxième délibération.

Le ministre de la justice a exposé au cinquième bureau qu'il ne pouvait lui donner communication d'une instruction judiciaire en cours. C'était évident. Malgré cela, le cinquième bureau, où la gauche est en majorité, a persisté dans ses exigences et ajourné toute discussion sur l'élection Bourgoing, jusqu'à ce qu'elle ait eu communication de l'enquête. M. Bottieau, qui avait combattu cet ajournement indéfini, doit saisir la Chambre de la question.

On lit dans la *Correspondance Havas* :

L'interpellation annoncée sur les affaires d'Espagne aura décidément lieu ; les membres de la droite qui se proposent de la faire attendent un dernier document, dont l'envoi leur a été annoncé, pour porter la question à la tribune.

Environ 70 chambres consultatives de commerce ont envoyé des protestations à la commission des chemins de fer contre l'augmentation des frais accessoires de transport.

On lit dans l'*Opinion nationale* :

On parle beaucoup de l'importance politique que la princesse Mathilde chercherait à prendre dans le monde bonapartiste. Ses soirées du dimanche réunissent tout ce qui tient encore au régime napoléonien ou tend à s'en rapprocher. C'est une sorte de terrain de conciliation où l'on voudrait attirer les indécis.

De son côté, M. Rouher fait, paraît-il, servir son salon à la restauration de son cabinet. Il paraît qu'il multiplie les invitations dans le monde militaire.

Il se pourrait bien toutefois que les suites

de l'affaire du fameux comité de comptabilité vissent couper court d'une façon un peu brusque à toutes ces petites intrigues.

Le gouvernement semble se préoccuper des menées bonapartistes.

Le correspondant politique d'un grand journal du Sud-Ouest, qui avait laissé entendre dans sa correspondance qu'il connaissait leurs agissements, vient d'être appelé chez le juge d'instruction pour donner quelques renseignements plus détaillés.

La Banque de France, qui avait mis en circulation un certain nombre de pièces en or, s'étonnait de n'en pas voir davantage dans le commerce.

Le conseil de la Banque s'en est ému, et croit que l'épargne en a absorbé la plus grande partie.

Pour remédier à cette situation, la Banque a décidé de faire tous ses paiements à ses guichets avec de l'or, et a destiné 300 millions à cet usage.

Il se passe en ce moment une chose très-curieuse à propos du conflit qui s'est élevé entre M. Tailhand et le 5^e bureau.

Les bonapartistes affectent de tenir à soulever eux-mêmes, dans le plus bref délai, l'incident à la tribune, tandis que la gauche semble reculer devant les débats ; on peut s'attendre, si l'incident est soulevé, à des révélations fort curieuses et fort graves faites par un membre d'une des fractions conservatrices de l'Assemblée.

On ajoute, d'un autre côté, que M. Tailhand, malgré son refus de livrer le dossier, ne serait pas fâché d'avoir la main forcée.

Le *Gaulois* publie une liste curieuse, celle des personnes qu'un décret du 27 juillet 1870, qui n'a jamais été promulgué, appelait au Sénat :

MM. le duc d'Albufera, Emile Augier, général d'Autemarre, Barbet, Benoît Champy, Maxime du Camp, comte Foy, Emile de Girardin, amiral de La Grandière, de La Grange, de La Motte-Rouge, Leclerc d'Osmonville, Pasteur, Anselme Pételet, Piétri, premier président Piou, de Rougé et Darblay.

Le P. Hyacinthe change le titre de sa nouvelle religion.

Les catholiques libéraux deviennent les chrétiens catholiques. C'est donc la troisième variété de catholiques que le schisme a inventée depuis le concile du Vatican.

Le P. Hyacinthe a ainsi formulé son programme, dans un sermon qu'il a prêché au Casino de Saint-Pierre :

« Il demeure fidèle au programme primitif : maintien du dogme, réforme de la discipline, autonomie de l'Eglise ; et il promet d'avance obéissance au futur évêque suisse, « si, comme il n'en doute pas, cet évêque,

arriver, reprit sa marche vers la terre. Quelques minutes après elle donna tête baissée dans les brisants, puis un voile d'écume enveloppa tout, hommes et embarcation.

Quelle position horrible que celle de ces hommes se débattant pour secouer l'humide linceul qui les étouffait, pour respirer une fois encore, lorsqu'ils furent roulés, avec les débris de leur pirogue, sur un lit madréporique dont les aspérités les déchiraient, leur enlevaient des lambeaux de chair ! Soit douleur, soit épuisement à cette heure solennelle, leur vue se troubla, ils ne sentirent plus rien ; ils crurent avoir cessé de vivre. A la nuit cependant, trois d'entre eux, meurtris, ensanglantés, plus morts que vifs, atteignirent le rivage, trois seulement... le lieutenant, le harponneur et Félix.

Pauvres gens, quels efforts ne leur fallut-il pas faire pour se traîner, afin de dévorer les racines, jusqu'aux maigres fougères imprégnées de sel marin que le vent agita au-delà des rochers du rivage ! Là, ce qui les sauva, car l'aliment indigeste qu'ils en-

gloutissaient avec une voracité sans égale les eût tués, ce fut le voisinage d'une petite cascade dont le murmure parvint jusqu'à eux. Leur poitrine haletante absorba une telle quantité d'eau, que l'état d'ivresse dans lequel ils tombèrent leur ôta et le pouvoir et la volonté de manger davantage. On devine quelles suites devait avoir pour eux un pareil repas après une si longue abstinence. Étendus côte à côte toute la nuit, de violentes coliques leur firent pousser de plaintifs gémissements, étendre et mordre la terre avec rage dans le paroxysme de leurs convulsions.

Puis, ce fut une de ces nuits affreuses où tous les démons semblent avoir fait irruption sur la terre pour y danser leurs rondes infernales. Jamais les éléments n'avaient donné un plus bruyant concert, jamais les vents n'avaient mugé sur ce rivage désolé avec plus de fureur ; et la pluie abondante, impétueuse, ne cessait de battre nos pauvres mourants, dont les râlements étaient étouffés par le fracas du tonnerre et la voix imposante de l'Océan. Lorsque de longs éclairs

vraiment chrétien et vraiment catholique, n'est ni l'instrument de la politique, ni le complice de la libre-pensée. »

LES ABRUTIS.

C'est bien sous ce titre qu'on peut reprocher la petite histoire qui suit, extraite du *Journal de Paris* :

« Nous connaissons une petite ville du Limousin, qui compte 3,246 habitants, chiffre officiel. Cette ville possède les plus riches carrières de kaolin de France, et tout le monde sait que le kaolin sert à fabriquer ces belles porcelaines de Limoges, qui rivalisent avec celles de Sèvres, pour l'éclat et pour l'élégance. Bien que le kaolin ne se trouve que dans la terre, la ville dont nous parlons n'en est pas moins une localité favorisée du ciel, une de celles où le travail est le plus abondant, où la vie est plus facile et plus douce que dans bien d'autres. Il semble donc que les habitants de cette localité favorisée devraient être contents de leur sort et que, le kaolin aidant, il ne devraient émettre que des votes conservateurs. Il en était effectivement ainsi, il y a trois ans. Il y a trois ans, les électeurs de la petite ville en question votaient en masse pour la liste conservatrice : aux dernières élections municipales, ils ont voté en masse pour la liste radicale.

« A quelles causes attribuer un changement si profond et si brusque ? A la construction du chemin de fer qui a amené dans la localité dont nous parlons des ouvriers venant des grands centres et alliés à l'Internationale ; à l'influence, enfin, exercée par l'entrepreneur du chemin de fer, un de ces bourgeois qui s'imaginent qu'en affectant de partager les opinions de leurs ouvriers, ils évitent un jour de partager avec eux leur fortune. Une profession de foi radicale est, pour cette espèce de bourgeois, vils et pusillanimes, une sorte d'assurance ou de garantie contre les révolutions. Grâce à l'entrepreneur en question, la liste radicale a passé tout entière ; c'est lui qui l'avait dressée.

« Or, sur cette liste figure le nom d'un individu réformé lors de la révision passée pour l'armée territoriale. Qu'est-ce que cela fait ? direz-vous. On peut bien être infirme et radical. Est-ce la première fois d'ailleurs qu'un républicain, qu'un radical excipe d'une infirmité pour éviter de servir son pays ? Il est des membres distingués du parti radical—nous pourrions les nommer, qui ont invoqué leur myopie, par exemple, pour éviter d'entrer dans les compagnies de marche. — Oui, sans doute ; mais c'est que l'individu dont le nom figurait sur la liste radicale en question, et qui a d'ailleurs été élu conseiller municipal, n'a pas été réformé pour sa myopie.

« Son cas était plus grave ; si grave, qu'il n'avait pu se présenter en personne devant le conseil de révision et qu'il avait dû être réformé, sur pièces authentiques, comme atteint d'un ramollissement de la moëlle

épinière et frappé d'idiotisme complet. La cruelle infirmité qui l'avait fait exalter de l'armée territoriale ne l'a pas empêché toutefois d'entrer dans un conseil radical. Ses électeurs ont pensé qu'un malheureux dont le cerveau s'est ramolli n'est pas fait pour déparer une assemblée radicale, ni pour s'y trouver déplacé.

« Dès lors que l'on ne demande plus aux candidats de faire preuve d'intelligence ou d'aptitude aux fonctions qu'ils sollicitent ; dès lors qu'on leur demande uniquement de faire acte d'adhésion à une opinion politique quelconque, il est clair qu'un conseiller ramolli vaut bien sous ce rapport tel ou tel autre conseiller républicain.

« Que lui demande-t-on, en effet, de pouvoir crier dans l'occasion : vive la République ! Il lui restera bien assez d'intelligence pour pousser, le cas échéant, ce cri sacramentel, surtout si ceux qui lui donnent leurs soins veulent bien encore se donner la peine de lui répéter fréquemment ce cri aux oreilles. Quoi qu'il en soit, le cas nous a paru curieux, et nous le signalons avec intérêt à l'attention de ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux progrès du radicalisme. »

Etranger.

ESPAGNE.

Bayonne, 10 décembre.

Les républicains ont tiré non-seulement sur plusieurs barques françaises de la Bidassoa, mais sur le curé de Biriator portant le viatique à un malade.

Les autorités françaises ont réclamé immédiatement auprès du gouvernement d'Irun qui aurait exprimé des regrets ; mais ce fait inqualifiable, après les coups de fusils tirés dernièrement sur un bâtiment de l'Etat, a beaucoup irrité nos populations.

Les carlistes n'ont jamais violé la neutralité, mais les républicains la violent tous les jours.

Le *Courrier de Bayonne* publie les détails suivants sur l'exécution du colonel Lozano :

« Le gouvernement de Serrano vient d'assumer une sanglante responsabilité : il a fait fusiller à Albacete le colonel carliste Lozano, fait prisonnier dans la province de Cordoue par suite de la trahison d'un libéral à qui il venait de rendre service. Les observations et les prières n'ont pas manqué aux gouvernants madrilènes ; nombre de femmes et de mères d'officiers républicains ont supplié Serrano de ne pas recourir à cet abus de la force, qui allait motiver contre leurs fils et leurs époux de terribles représailles. Serrano personnellement aurait voulu, dit-on, ne pas sévir ; il aurait cédé à l'influence de Sagasta, l'insurgé de 1866, le sous-dictateur actuel.

« Il est malheureusement à craindre que le sang n'appelle le sang, et que les Aragonais et les Catalans ne vengent l'assassinat

déchiraient, en l'embrasant, le voile funèbre qui cachait les cieus, la côte, subitement illuminée, ressemblait à un être immense, et ses rochers nus et anguleux, au milieu desquels se jouait la foudre, étaient comme autant de charbons ardents. Enfin, les nombreux torrents qui sillonnaient, en grondant et balayant tout sur leur passage, les flancs arides de la montagne prenaient eux-mêmes une teinte de feu : on eût dit un incendie universel.

Lorsque le jour parut, la pluie avait cessé de tomber, le tonnerre se taisait, le vent ne faisait plus gémir les fougères, tout était calme enfin, si ce n'est la mer, qui, toujours courroucée et écumeuse, hurlait au loin sur les rescifs ; mais le ciel ne s'était point épuré, et un froid brouillard pesait sur la terre, toute ruisselante, empreinte des traces de l'orage.

Pierre Legrand sortit le premier de l'engourdissement dans lequel il était tombé, ainsi que ses compagnons, après l'acte de glotonnerie de la veille. Le lieutenant était couché près de lui ; il l'appela : point de

réponse. Il dort encore, pensa-t-il, criens plus fort ; et il éleva la voix davantage, ce fut encore en vain. Enfin, il s'en approcha, le toucha, lui secoua le bras sans pouvoir l'éveiller : seule désormais la trompette de Josaphat pouvait le faire. Le malheureux, la face contre terre et dans une rigole, avait été étouffé par l'eau de pluie.

Croyant avoir échappé seul à la mort, notre sceptique harponneur se traîna jusqu'à Félix ; mais celui-ci l'eût bientôt rassuré en se mettant sur son séant et regardant à droite et à gauche, de l'air d'un homme qui vient de faire un mauvais rêve. Un instant après, descendus ensemble au rivage, ils mangeaient des crabes et des coquillages en s'encourageant mutuellement, lorsqu'ils trouvèrent sur le sable, où la mer les avait rejetés avec les débris de la baleinière, les cadavres mutilés de leurs camarades : ayant roulé sur les coraux, ils étaient à peine reconnaissables.

(La fin au prochain numéro.)

